

DOCUMENT D'INFORMATION
COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

GUIDE DES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES

Retrouvez l'information complète des risques
potentiels sur www.vivre-a-niort.com



Un risque majeur se caractérise par deux facteurs :

- ◆ sa gravité et l'importance des dégâts
- ◆ sa fréquence

LES 7 RISQUES MAJEURS

Le territoire de la commune se trouve potentiellement exposé à 7 risques majeurs, 4 risques naturels et 3 risques technologiques.

RISQUES NATURELS

- ◆ Le risque inondation,
- ◆ Le risque mouvement de terrain (retrait et gonflement des sols argileux),
- ◆ Les risques météorologiques (vent, orage, pluie, verglas, neige, canicule,...),
- ◆ Le risque sismique.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- ◆ Le risque industriel,
- ◆ Le risque de transport de matières dangereuses,
- ◆ Le risque de rupture de barrage.

CE QUE FAIT LA MAIRIE

- ◆ Informe sur les risques, délivre l'information auprès des acquéreurs et des locataires,
- ◆ Maîtrise l'urbanisation en zone à risque,
- ◆ Réalise des travaux de protection (ouvrages hydrauliques),
- ◆ Alerte et sauvegarde la population,
- ◆ S'organise pour gérer des situations de crise.



LA SIRÈNE



Signal d'alerte

| 1 mn | 40s | 5s |



Signal de fin d'alerte

| 30s |



LES 4 RISQUES NATURELS



RISQUE INONDATION

- ◆ Montez à l'étage,
- ◆ Fermez les portes et les fenêtres ,
- ◆ N'évacuez qu'après avoir reçu la consigne par la Mairie ou les services de secours,
- ◆ Coupez le gaz et l'électricité,
- ◆ Ne téléphonez pas sauf pour urgence médicale,
- ◆ N'allez pas chercher vos enfants à l'école,
- ◆ N'empruntez en aucun cas à pied ou en véhicule les chaussées inondées, les parking souterrains...



RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

- ◆ Compte tenu de l'évolution lente du phénomène, il n'y a pas de conduite d'urgence à adopter. Cependant, en cas d'apparition de fissures sur votre logement, prenez des photos, contactez votre assureur et informez la Mairie qui ouvrira un dossier et le transmettra à la Préfecture.



RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

- ◆ Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment, fermez portes et volets,
- ◆ Limitez vos déplacements,
- ◆ Ne vous approchez pas des lignes électriques tombées au sol....



RISQUE SISMIQUE

Dans un bâtiment :

- ◆ Abritez-vous sous un meuble près d'un mur porteur,
- ◆ Eloignez-vous des baies vitrées, fenêtres,

Dans la rue :

- ◆ Eloignez-vous des fils électriques,
- ◆ Tenez-vous à l'écart des bâtiments pour éviter les chutes d'objets (cheminées, tuiles,...),

En voiture :

- ◆ Garez le véhicule loin de tout ce qui peut s'effondrer (ponts, bâtiments, etc...),
- ◆ Coupez le moteur, ne descendez pas et attendez la fin des secousses.

LES 3 RISQUES TECHNOLOGIQUES



RISQUE INDUSTRIEL

- ◆ Abritez-vous dans un bâtiment,
- ◆ Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et arrêtez les ventilations,
- ◆ Ne fumez pas,
- ◆ Ne téléphonez pas sauf pour urgence médicale.



RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

- ◆ Abritez-vous dans un bâtiment,
- ◆ Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et arrêtez les ventilations,
- ◆ Ne fumez pas,
- ◆ Ne téléphonez pas sauf pour urgence médicale,
- ◆ N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



33
1203

Si vous êtes témoin d'un accident de TMD :

- ◆ Relevez si possible les numéros sur la plaque orange à l'avant ou à l'arrière du camion, ainsi que le pictogramme qui affiche le symbole du danger principal,
- ◆ Eloignez-vous de l'accident,
- ◆ Alertez les secours (18 ou 112 pour les pompiers et 17 pour la police) et la mairie en indiquant les informations relevées.



RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

- ◆ N'évacuez que sur ordre des autorités,
- ◆ Ne téléphonez pas sauf pour urgence médicale,
- ◆ N'allez pas chercher vos enfants à l'école,
- ◆ N'empruntez en aucun cas à pied ou en véhicule les chaussées inondées.





LES NUMEROS UTILES

Mairie de Niort

05 49 78 79 80

Pompiers

18

Police

17

Samu

15

Une permanence téléphonique est activée en mairie lorsqu'un risque grave survient sur la commune

N° VERT

0 800 88 13 29

AUTOMATE D'APPEL



je suis prévenu(e) par l'automate d'appel

La Ville de Niort a fait l'acquisition d'un système de télé alerte.

En cas d'incident majeur, un automate d'appel contacte les personnes concernées et leur indique les consignes à suivre.

Tous les Niortais qui figurent dans l'annuaire sont automatiquement inscrits.

Si vous êtes sur liste rouge ou si vous n'avez pas de ligne fixe et si vous souhaitez être contacté(e), pensez à vous inscrire sur le site de la Ville. Ce service est gratuit.

EN SAVOIR +

Site de la mairie

www.vivre-a-niort.com

Site de la Préfecture

www.deux-sevres.gouv.fr

Site du Ministère du développement durable

www.developpement-durable.gouv.fr

